

Décision

Générale

colonial

Décision n° 516 23/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de la Compagnie de gardes-cercle par mesure disciplinaire (objet de 1 acontrainte par corps n° 23, en date du 18 avril 1953 et émanant du Cercle de Djibouti), le garde-cercle dont le nom suit : Abdillahi Samatar, Mle 319, 2e classe, pour compter du 30 avril 1953.